



COMMUNIQUE DE PRESSE

Marc CABARET
Directeur Financier et Administratif
Tel.: +33 (0)1 46 96 00 40

Puteaux – le 9 mars 2009

CLOTURE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE NET2S

AVIS DE PERTE DU STATUT D'EMETTEUR FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Les actions de la société Net2S, admises aux négociations sur le compartiment C du marché Euronext Paris sous le code ISIN FR0000075921 constituant les seuls instruments financiers offerts au public émis par la société :

- ont fait l'objet du 17 février 2009 au 2 mars 2009 inclus d'une offre publique de retrait suivi d'un retrait obligatoire ayant donné lieu à la publication d'une note d'information ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa n°09-036 en date du 12 février 2009, offre dont le résultat a été publié dans l'avis n° 209C0360 du 3 février 2009 de l'Autorité des marchés financiers ;
- ont été radiées en conséquence d'Euronext Paris (compartiment C) le 3 mars 2009 et ne sont plus négociées sur un quelconque marché réglementé ;
- sont, depuis cette radiation, intégralement détenues directement par la société BT Group Plc (à l'exception de 74.947 actions auto détenues par la société Net2S et de 65.833 actions détenues par des salariés et en période de conservation).

En conséquence, et conformément à l'article 215-1 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la société Net2S ne fait plus appel public à l'épargne à compter de la publication du présent avis.